

Le 11 octobre 2016

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue le mardi 11 octobre 2016 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h35.

Étaient présents :

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire  
Madame Micheline Racine, conseillère, poste numéro 1  
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2  
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3  
Monsieur Robert Blanchard, conseiller, poste numéro 4  
Monsieur Yvon Blanchard, conseiller, poste numéro 5  
Monsieur Michel Côté, conseiller au poste numéro 6

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove;

Était également présent : Monsieur Robert Désilets  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**118-10-2016**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de : Madame Micheline Racine  
Appuyée par : Monsieur Yvon Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel présenté.

ADOPTÉE

## **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016**

**119-10-2016**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016**

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté  
Appuyée par : Monsieur Ghislain Privé  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

### **3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016**

120-10-2016

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016**

Sur la proposition de : Madame Micheline Racine

Appuyée par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **5. CORRESPONDANCE**

- 5.1 MRC d'Acton
- 5.2 R.I.A.M.
- 5.3 M.D.D.E.L.C.C.
- 5.4 M.A.M.O.T. – correspondance concernant la TECQ 2014-2018
- 5.5 UMQ – Amendements au projet de loi 106 – un pas dans la bonne direction ;
- 5.6 CPTAQ – Les entreprises Forestières David et Frères inc. vérification d'existence de droits personnels ou réels;
- 5.7 OPÉRATION NEZ ROUGE RÉGION D'ACTON – DEMANDE DE COMMANDITE;

121-10-2016

### **OPÉRATION NEZ ROUGE DEMANDE DE COMMANDITE ;**

ATTENDU QU'à chaque année une opération Nez rouge a lieu dans la région D'Acton ;

ATTENDU QUE ce service d'accompagnement a pour mission de valoriser l'adoption de comportement responsable dans toutes les situations de facultés affaiblies par l'alcool la fatigue ou autres ;

ATTENDU QUE la participation des communautés locales est très importante pour rendre accessible ce service public ;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Béthanie accueille favorablement la demande de commandite d'Opération Nez Rouge ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte de contribuer pour un montant de cent cinquante dollars (150\$) et en autorise le déboursé ;

ADOPTÉE

- 5.8 Centraide Richelieu Yamaska – demande de commandite;
- 5.9 Municipalité d'Upton – Le parc nature de la région d'Acton prend vie; les travaux de réalisation s'amorcent

## **6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **6.1 RAPPORT DU MAIRE**

#### **Compte-rendu du maire**

#### **Pour la période du 14 septembre au 11 octobre 2016**

1. Mercredi le 14 septembre, participé à la rencontre de travail de la MRC suivie de la séance régulière.
2. Jeudi le 15 septembre, donnée une entrevue radiophonique à Radio-Acton.
3. Lundi le 19 septembre, participé à la réunion de la commission de la sécurité publique à la salle du conseil.
4. Lundi le 19 septembre, participé à une rencontre sur la mise à niveau du système de chauffage du centre communautaire.
5. Lundi le 19 septembre, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des dossiers.
6. Lundi le 19 septembre, assisté à la réunion de l'O.B.V. Yamaska à Granby.
7. Jeudi le 22 septembre, rencontre avec l'adjointe administrative pour le montage du bulletin municipal de l'édition automne 2016.
8. Lundi le 26 septembre, accompagné M. Michel Côté lors de sa visite des installations de la compagnie fabricant des bandes de patinoire pour le projet du Comité des loisirs.
9. Mardi le 27 septembre, présidé la séance extraordinaire du conseil à l'hôtel de ville.
10. Mardi le 27 septembre, participé à une rencontre avec M. Venne pour le nouveau rôle d'évaluation municipal en compagnie de Mme Caroline Dubois et du d-g M. Désilets.
11. Mardi le 27 septembre, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des dossiers.
12. Mercredi le 28 septembre, participé à la réunion du comité d'administration de la RIAM à St-Hyacinthe.
13. Jeudi le 29 septembre, assisté à la conférence de la Chambre de Commerce d'Acton Vale à titre de représentant de la MRC.
14. Vendredi le 30 septembre, participé avec les membres du conseil et des bénévoles au montage de la salle pour la soirée du samedi 1<sup>er</sup> octobre.
15. Samedi le 1<sup>er</sup> octobre, les membres du conseil et moi avons eu le plaisir d'accueillir les invités à la soirée «Hommage à l'implication citoyenne, édition 2016»
16. Lundi le 3 octobre, participé à la réunion administrative du conseil municipal pour la préparation de la séance régulière du 11 octobre.
17. Mardi le 4 octobre, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des dossiers.
18. Mercredi le 5 octobre, participé à la réunion du Comité de Développement Local et Économique de la MRC D'Acton.
19. Vendredi le 7 octobre, rencontré M. André Lamontagne, député de Johnson à son bureau d'Acton Vale.
20. Mardi le 11 octobre, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des dossiers.

Notes personnelles du maire Boniface Dalle-Vedove

**6.2MRC Prévisions budgétaires – Service régional d’inspection en bâtiment**

122-10-2016

**MRC PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – SERVICE RÉGIONAL D’INSPECTION EN BÂTIMENT;**

ATTENDU QUE la municipalité a conclu une entente avec la MRC d’Acton pour un service d’inspection en bâtiment, l’application des règlements d’urbanisme et ceux de l’environnement ;

ATTENDU QUE la MRC d’Acton a soumis un projet de budget pour l’exercice financier 2017, lequel indique une prévision de coût de 6,810.80\$ pour la Municipalité de Béthanie ;

Sur la proposition de : Monsieur Robert Blanchard  
Appuyé par : Madame Micheline Racine  
Il est résolu à l’unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie avise la MRC d’Acton qu’il accepte le projet de budget pour l’exercice financier 2017 tel que présenté;

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie avise la MRC d’Acton de son intérêt à la poursuite de l’entente pour l’exercice 2017 ;

ADOPTÉE

**6.3ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D’ACTON ET DES MASKOUTAINS POUR L’EXERCICE FINANCIER 2017;**

123-10-2016

**ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D’ACTON ET DES MASKOUTAINS POUR L’EXERCICE FINANCIER 2017;**

CONSIDÉRANT que le conseil d’administration de la Régie intermunicipale d’Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l’exercice financier 2017 et nous l’a transmis pour adoption ;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers  
Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard  
Il est résolu à l’unanimité :

QUE le conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le budget déjà approuvé par le conseil d’administration de la Régie intermunicipale d’Acton et des Maskoutains, pour l’exercice financier 2017, tel que soumis ; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme “Annexe A”

ADOPTÉE

## **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**

### **7.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes comptes et des salaires nets payés pour le mois de septembre 2016

**124-10-2016**

### **APPROBATION DES COMPTES PAYÉS**

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyée par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de septembre 2016 totalisant 21599.90\$

ADOPTÉE

## **7.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

125-10-2016

### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2016**

Sur la proposition de: Madame Micheline Racine

Appuyée par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs tels que présentés ci-dessous et en autorise les déboursés

**Liste des comptes à payer au 30 septembre 2016**

**120 829,69**

ADOPTÉE

## **7.3 RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS**

### **7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2016**

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 30 septembre 2016 (incluant la liste des chèques en circulation) laquelle démontre un solde au livre de 75 302.52\$

### **7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2016**

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 30 septembre 2016 lequel démontre des revenus de 484 368.11\$ et des dépenses de fonctionnement de 355 141.62\$

## **8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**

### **8.1 RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS**

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période de septembre 2016

## **9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

### **9.1 SUIVI DES DOSSIERS DE CONFORMITÉ D'INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Le directeur général & secrétaire-trésorier présente l'état de la situation des installations septiques nonconformes

### **9.2 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS (RIAM)**

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, délégué de la municipalité à la RIAM présente son rapport

### **9.3AVIS DE MOTION – RÉGLEMENTATION PONCEAU;**

126-10-2016

#### **AVIS DE MOTION –RÉGLEMENTATION PONCEAU;**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Michel Demers conseiller au poste numéro 2 qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement légiférant les travaux dans l'emprise des chemins entretenue par la Municipalité de Béthanie.

---

### **9.4APPROBATION DE LA MODIFICATION À LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018;**

127-10-2016

#### **APPROBATION DE LA MODIFICATION À LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018;**

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire ;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

## **10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **10.1 RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION**

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose le rapport du service d'inspection pour la période de septembre 2016

### **10.2 REGROUPEMENT VIGILANCE HYDROCARBURES QUÉBEC – MADAME MICHELINE RACINE REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE;**

**128-10-2016**

### **REGROUPEMENT VIGILANCE HYDROCARBURES QUÉBEC – MADAME MICHELINE RACINE REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE;**

ATTENDU QUE madame Micheline Racine a représenté la municipalité de Béthanie lors d'une rencontre du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec qui a eu lieu le 17 septembre dernier à Drummondville;

ATTENDU QU'un frais d'inscription de 50.00 \$ était demandé pour assister à cette rencontre;

Sur la proposition de : Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la Municipalité de Béthanie accepte de payer le frais d'inscription ainsi que les frais de déplacement pour assister à cette rencontre.

ADOPTÉE

## **11. LOISIRS ET CULTURE**

### **11.1 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DU CONSEIL AU COMITÉ DES LOISIRS**

Monsieur Michel Côté présente son rapport



## 12. AUTRES INFORMATIONS

### 12.1 DROIT DE PASSAGE POUR LE CLUB QUAD DE LA MRC VAL ST-FRANÇOIS INC. POUR LA SAISON 2016-2017;

129-10-2016

#### **DROIT DE PASSAGE POUR LE CLUB QUAD DE LA MRC VAL ST-FRANÇOIS INC. POUR LA SAISON 2016-2017**

ATTENDU QUE le Club Quad de la MRC du Val St-François est le résultat de la fusion en 2007 des Clubs de Windsor, St-François et Valcourt.

ATTENDU QUE le Club Quad de la MRC du Val St-François nous adresse une demande de renouvellement du droit de circuler sur le chemin Boscobel, à partir du lot situé sur le matricule 8941-57-7520, jusqu'à la jonction du chemin Béthanie sur une distance de 2.6 kilomètres pour la saison hivernale 2016-2017.

Sur la proposition de : Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accorde le droit de passage au club QUAD de la MRC du Val-St-François pour circuler sur le chemin Boscobel à partir du lot situé sur le matricule 8941-57-7520 jusqu'à la jonction du chemin Béthanie sur une distance de 2.6 kilomètres pour la saison hivernale 2016-2017 **et que le club QUAD de la MRC du Val St-François devra renouveler sa demande chaque année auprès du Conseil municipal de la municipalité de Béthanie.**

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie décline toute responsabilité pour tout genre d'incidents, d'accidents ou dommage aux choses et aux personnes pouvant découler de la pratique de ce sport ;

ADOPTÉE

### 12.2 DEMANDE D'APPUI POUR L'OBTENTION D'UNE SUBVENTION DE LA PART DU FESTIVAL DE LA GROSSE LANTERNE;

130-10-2016

#### **DEMANDE D'APPUI POUR L'OBTENTION D'UNE SUBVENTION DE LA PART DU FESTIVAL DE LA GROSSE LANTERNE;**

ATTENDU QUE le Festival de la Grosse Lanterne a demandé à la municipalité un appui pour l'obtention d'une aide financière en provenance du «Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine » de Patrimoine Canada pour la tenue de sa 4<sup>e</sup> édition du festival en 2017;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie est favorable à la poursuite de cette activité sur son territoire;

ATTENDU QUE l'appui de la municipalité est un critère essentiel pour l'obtention de cette subvention;

Sur la proposition de : Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la Municipalité de Béthanie accepte de faire une contribution en «nature» au Festival La Grosse Lanterne en 2017 pour une valeur de 5 000\$, tel que décrit sur le formulaire de demande de subvention signée par le maire M. Boniface Dalle-Vedove en date du 28 septembre 2016;

QUE la municipalité de Béthanie contribue à la tenue du festival de 2017 par une subvention au montant de 1 500\$ et ce conditionnellement à l'obtention de la subvention du «Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine» de Patrimoine Canada le tout selon le formulaire approuvé par la municipalité en date du 28 septembre 2016 dont copie est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE

### **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**131-10-2016**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé  
Appuyée par : Monsieur Robert Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance soit levée à 20h38

ADOPTÉE

Adopté ce 8 novembre 2016

---

Robert Désilets  
Directeur général  
& secrétaire-trésorier

---

Boniface Dalle-Vedove  
Maire